
Martine Vassal

La Présidente

ARRETE

**LA PRESIDENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE**

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions de l'article L. 3221-3 ;

VU la délibération n° 1 du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 proclamant l'élection de madame Martine VASSAL en qualité de présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ;

VU la délibération n° 5 du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 donnant délégation de pouvoirs à la présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône ;

VU l'arrêté du 9 septembre 2022 relatif à l'organisation des services du Département ;

VU l'arrêté n° 22/7/SC du 31 janvier 2022 donnant délégation de signature à monsieur Jean-Frédéric Gubian, directeur général adjoint de l'administration générale par intérim ;

VU l'arrêté n° 22/60/SC du 22 septembre 2022 donnant délégation de signature à madame Caroline Hassan, sous-directeur de la direction des affaires juridiques, maîtrise des risques et audits ;

SUR proposition de monsieur le directeur général des services du Département ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er}

La délégation de signature accordée à monsieur Jean-Frédéric Gubian, directeur général adjoint de l'administration générale par intérim, sera exercée, en l'absence de celui-ci par :

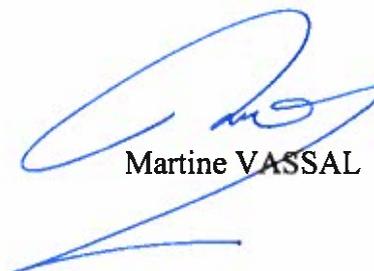
- **Madame Caroline Hassan**, sous-directeur de la direction des affaires juridiques, maîtrise des risques et audits, du 26 au 29 décembre 2022 inclus.

ARTICLE 2

Le directeur général des services du Département et le directeur général adjoint de l'administration générale par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié selon les modalités prévues par la réglementation en vigueur.

Marseille, le 08 DEC. 2022

La présidente du Conseil départemental



Martine VASSAL

Accusé de réception en préfecture
013-221300015-20221208-22_28480-AR
Date de télétransmission : 08/12/2022
Date de réception préfecture : 08/12/2022